

VILLE DE SAINT AMAND LES EAUX

Madame, Monsieur,

En raison de l'épisode de canicule et du placement du département en vigilance rouge, ainsi que de la mobilisation des espaces climatisés de la commune, la séance du Conseil municipal initialement prévue le jeudi 25 juin 2026 est reportée.

Vous êtes donc invité(e) à participer au Conseil municipal qui se tiendra le :

**Mardi 30 juin 2026 à 18h30
A l'Espace Jean Ferrat**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint- Amand-Les-Eaux, 24 JUN 2026



Le Maire

Fabien ROUSSEL